low-res Pdf - only for viewing!

Colors : CYAN MAGENTA YELLOW BLACK

Important
Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.
Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Xn - Nocif

DELTAGRAIN® CE 25 PB - AMM n° 8700196
Contient : 25 g/l (2,7% m/m) de deltaméthrine
225 g/l (23,9% m/m) de pipéronyl butoxyde
Solvant naphta aromatique léger (pétrole).

R10 **Inflammable.**
R20/22 **Nocif par inhalation et ingestion.**
R37 **Irritant pour les voies respiratoires.**
R41 **Risque de lésions oculaires graves.**
R50/53 **Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**
R65 **Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.**

N - Dangereux pour l'environment

R66 **L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 24 heures après traitement. Porter des protection adaptées suite au traitement des locaux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.].

Premiers soins :
En cas d'inhalation : transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme.
En cas de contact avec la peau : laver immédiatement avec beaucoup d'eau courante et du savon pendant au moins 15 minutes puis rincer avec de l'eau.
En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
En cas d'ingestion : garder la personne au calme. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin ou Centre antipoison et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

Fiche de données de sécurité disponible sur internet : www.quickfds.fr
N° appels d'urgence 24h/24h : 04 72 85 25 25

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

FR79688865G - *ARTICLE 79705638*

3 700479 000842

Bayer

Numéro de lot / date de fabrication : voir emballage.
Date d'expiration : 2 ans après la date de fabrication.

Bayer Service infos Hygiène Publique et Rurale
N°Vert 0 800 001 641
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Bayer S.A.S.
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE
www.pestcontrol-expert.com

® Marque déposée du groupe Bayer

Deltagrain® CE 25 PB

INSECTICIDE

Insecticide pour le traitement en pulvérisation des grains stockés et des parois des locaux de stockage des céréales.

Contient 25 g/l de deltaméthrine,
225 g/l de pipéronyl butoxyde.
Sous forme de concentré émulsionnable (EC).
AMM N° : 8700196

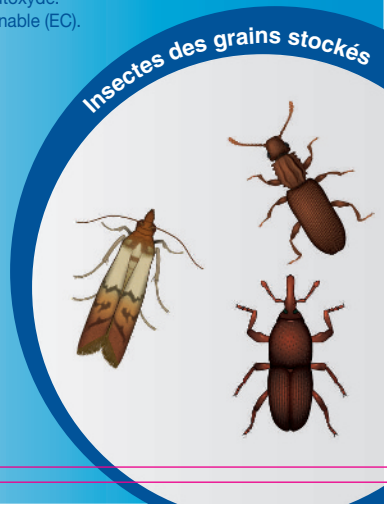

1 Le

DELTAGRAIN® CE 25 PB est conçu pour le traitement insecticide des denrées stockées et des parois des locaux de stockage des céréales.
L'efficacité de la deltaméthrine est synergisée par la présence du pipéronyl butoxide.

Tableau(x) des usages

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage
Céréales	Alucite, Charançon(s), Silvains, Tribolium	2 L/1000 qx	1 traitement par an à la dose homologuée

Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.
Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante : http://e-phy.agriculture.gouv.fr/ .

Champ d'activité
DELTAGRAIN® CE 25 PB est efficace contre les ravageurs des denrées stockées : les alucites, les charançons, les silvains, les triboliums.

Mode d'emploi
• *Préparation de la bouillie*
DELTAGRAIN® CE 25 PB est à diluer dans l'eau en fonction du débit d'installation : 2 litres de DELTAGRAIN® CE 25 PB pour 1000 qx.

• *Dose(s) recommandée(s)*
DELTAGRAIN® CE 25 PB s'utilise sur blé tendre d'hiver et printemps, blé dur d'hiver et printemps, orges et escourgeon d'hiver et de printemps, avoine d'hiver et printemps, seigle et triticale. DELTAGRAIN® CE 25 PB est doté d'une bonne rémanence.
La limite maximale de résidus (LMR) a été fixée à 2 ppm sur les grains de céréales.
Les grains peuvent être consommés par les animaux 48 heures après traitement.

Doses d'utilisation de DELTAGRAIN® CE 25 PB	
Sur grains	**Sur parois**
2 L/1000 qx pour 12 mois de protection	40 à 60 ml pour 100 m² à diluer dans 5 L d'eau (parois métalliques) ou dans 10 L d'eau (parois béton)
1 L/1000 qx pour 6 à 9 mois de protection	

• *Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)*
DELTAGRAIN® CE 25 PB sera appliqué directement sur les céréales à protéger au moment du stockage après la moisson, ou pendant la manutention.

• *Application*
DELTAGRAIN® CE 25 PB est à diluer dans l'eau en fonction du débit de l'installation.
Le meilleur rendement de l'application est obtenu par un traitement à la chute des grains.

Précautions à prendre
• *Au cours du stockage :*
Conserver le produit dans son emballage d'origine, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux, et hors de portée des enfants.
Température minimum de stockage : -10°C.

• *Au cours de l'emploi :*
Pendant la préparation de la bouillie et le traitement, porter des gants, un vêtement de protection, une protection oculaire et un masque.
Porter un masque anti-poussière pendant la surveillance du chargement du grain lors de son transport ainsi que des gants et un vêtement de protection lors de toutes manipulations du grain traité.
Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

• *Après l'emploi :*
Délai de rentrée : 24h.
Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine.
Ne pas jeter les résidus à l'égout. Faire collecter les reliquats par un organisme agréé.
Rincer soigneusement les bidons vides, les rendre inutilisables et les éliminer selon la législation en vigueur.